|  |
| --- |
| **DIRECTION** Melle Karine COPADO 01 40 63 23 01 01 40 63 24 04secretariat.direction  INSTITUTION  NATIONALE DES  INVALIDES |

|  |  |
| --- | --- |
| MARCHéS PUBLICS  Lettre de candidature  designation du mandataire par ses co-traitants[[1]](#footnote-1) | Dc1 |
| *Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.**En cas d’allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.* *En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l’acheteur (formulaire DC2).* *Il est rappelé qu’en application du code de la commande publique, et notamment ses* [*articles L.1110-1*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037703250&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*, et* [*R.2162-1 à R.2162-6*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037730365&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R.2162-7 à R.2162-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730351&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R.2162-13 à R.2162-14*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730337&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *et* [*R.2162-15 à R.2162-21*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037730329&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *(marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que* [*R.23612-1 à R.2362-6*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728715&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R.2362-7*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728701&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R.2362-8*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728697&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*,* [*R.2362-9 à R.2362-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728693&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401)*, et*[*R.2362-13 à R.2362-18*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037728683&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *(marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d’achats utilisées (accords-cadres s’exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l’émission de bons de commande, concours, systèmes d’acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu’ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.* | |
|  | |
| **A - Identification de l’acheteur** | |

L’Institution nationale des Invalides, établissement public à caractère administratif régi par les dispositions des articles L.621‑1 à L.622‑8 et R.621‑1 à R.622‑22 du code des pensions militaires d’invalidité et des victimes de guerre – SIRET № 180 007 023 00013 - APE № 8610Z - № de TVA Intracommunautaire FR62 180 007 023 –, dont le siège social est Institution nationale des Invalides, 6 boulevard des Invalides, CS 70807, 75700 Paris CEDEX 07 – France, représentée par le médecin général inspecteur Sylvain AUSSET, directeur, nommé par décret du 1er juillet 2024.

|  |
| --- |
| **B - Objet de la consultation** |

La consultation n°2024\_10 a pour objet la fourniture de systèmes et d’éléments constitutifs d’appareillages externes pour personnes atteintes d’un handicap physique temporaire ou définitif.

|  |
| --- |
| **C - Objet de la candidature** |

*(Cocher la case correspondante.)*

# La candidature est présentée :

# pour le marché public *(en cas de non allotissement)* ;

1. pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;

 pour le lot n°……. ou les lots n°…………… de la procédure de passation du marché public *(en cas d’allotissement ; si les lots n’ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l’intitulé du ou des lots tels qu’ils figurent dans l’avis d'appel à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt).*

|  |
| --- |
| **D - Présentation du candidat** |

*(Cocher la case correspondante.)*

Le candidat se présente seul :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat* *issu d’un répertoire figurant dans la liste des* [*ICD*](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm)*.]*

  Nom commercial et dénomination sociale **de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation** (s’il est différent du siège social) :

  Adresse postale de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation :

Adresse électronique de l’établissement qui exécutera la prestation :

Numéros de téléphone et de télécopie de l’établissement qui exécutera la prestation :

Numéro SIRET de l’établissement qui exécutera la prestation, à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine de l’opérateur économique issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm) :

Numéro d’APE (ou de NAF) :

  Nom commercial et dénomination sociale du siège social :

  Adresse postale du siège social (si elle est différente de l’adresse postale de l’établissement qui exécutera la prestation) :

Adresse électronique du siège social :

Numéros de téléphone et de télécopie du siège social :

Numéro SIRET du siège social, à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine de l’opérateur économique issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm) :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Le candidat est un groupement d’entreprises :

conjoint OU  solidaire

En cas degroupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Non OU  Oui

|  |
| --- |
| **E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations** |

*(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°**  **du**  **Lot** | **Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l’établissement (\*),**  **adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET**  **des membres du groupement (\*\*\*)** | Prestations exécutées par les membres du groupement (\*\*) |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Préciser l’adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l’établissement.

(\*\*) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(\*\*\*) A défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm).

|  |
| --- |
| **F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement** |

**F1 – Exclusions de la procédure**

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l’honneur :

1. dans l’hypothèse d’un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l’un des cas d’exclusion prévus aux [articles L.2141-1 à L. 2141-5](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037703589&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) ou aux [articles L.2141-7 à L.2141-10](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037703603&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique (\*) ;
2. dans l’hypothèse d’un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l’un des cas d’exclusion prévus aux [articles L.2341-1 à L. 2341-3](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037704215&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) ou aux [articles L.2141-7 à L.2141-10](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037703603&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique.

Afin d’attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n’est pas dans un de ces cas d’exclusion, cocher la case suivante :

(\*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L.2141-1 à L.2141-5](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037703589&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401), aux [articles L.2141-7 à L.2141-10](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000037703603&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) ou aux [articles L.2341-1 à L.2341-3](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037704215&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

**F2 – Documents de preuve disponibles en ligne** (applicable également aux MDS, lorsque l’acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve enapplication de l’[article R.2343-14 ou de l’article R.2343-15](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B81BA950929BDC11249DDF8C185D1DE4.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728899&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l’ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

*(Si l’adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

**F3 - Capacités**

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l’aptitude à exercer l’activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :

*(Cocher la case correspondante.)*

 le formulaire DC2.  les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (\*).

(\*) **Attention**, dans le cadre d’un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s’ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n’y sont en aucun cas tenus et l’acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

|  |
| --- |
| **G - Désignation du mandataire *(en cas de groupement)*** |

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat issu d’un répertoire figurant dans la liste des* [*ICD*](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm)*].]*

  Nom commercial et dénomination sociale **de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation** (s’il est différent du siège social) :

  Adresse postale de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation :

Adresse électronique de l’établissement qui exécutera la prestation :

Numéros de téléphone et de télécopie de l’établissement qui exécutera la prestation :

Numéro SIRET de l’établissement qui exécutera la prestation, à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine de l’opérateur économique issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm) :

Numéro d’APE (ou de NAF) :

  Nom commercial et dénomination sociale **du siège social** :

  Adresse postale du siège social (si elle est différente de l’adresse postale de l’établissement qui exécutera la prestation) :

Adresse électronique :

Numéros de téléphone et de télécopie :

Numéro SIRET du siège social, à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine de l’opérateur économique issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm) :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d’habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.

1. Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l’économie. [↑](#footnote-ref-1)